



FAISABILITE DU RAPPROCHEMENT  
DES LABELS FSC ET PAFC  
EN AFRIQUE CENTRALE



Etude commanditée par le MAP et le MAE – 2005-2006



1. Contexte et objectifs de l'étude
2. Analyse comparative des systèmes FSC et PAFC pour l'Afrique Centrale : un rapprochement est-il techniquement envisageable ?
3. Un rapprochement FSC-PAFC : pourquoi et comment ?



# 1. Contexte et objectifs de l'étude

## A) Contexte général

- Une commande conjointe du MAE et du MAP => ne pas disperser les moyens de la coopération, mis au service de la gestion durable, dans des systèmes concurrents.
- Promouvoir la certification forestière dans son ensemble en améliorant la lisibilité pour le consommateur.

## B) Moyens

- Une étude du comportement des consommateurs intermédiaires et finaux vis-à-vis du bois certifié.
- Une enquête auprès de différents acteurs de la filière sur les enjeux de l'existence de plusieurs labels et les possibilités de rapprochement.
- Un examen de la faisabilité technique d'un tel projet par le biais, entre autres, d'une analyse comparative des deux schémas.

# 1. Contexte et objectifs de l'étude

## B) Tendances de consommation sur le bois certifié

- Un intérêt croissant des consommateurs pour les produits labellisés « développement durable ».
- Peu de données spécifiques enregistrées pour les produits certifiés du secteur bois. Une demande apparemment faible des consommateurs finaux.
- Achats publics : un marché important de plus en plus tourné vers le bois certifié, en France et en Europe

*Circulaire du 05 avril 2005*

- \* 50 % de bois certifié en 2007
- \* 100 % en 2010
- \* FSC, PEFC etc...

- Négociants en bois : un avantage des bois certifiés non en termes de prix de vente mais de conquête/maintien de marchés et de gestion des risques.

## 2. Analyse comparative des systèmes FSC et PAFC : un rapprochement est-il techniquement envisageable ?



### A. Structure des schémas FSC, PEFC et PAFC

	FSC	PAFC	PEFC-France
<i>Systeme</i>	Minimum de performance ←→	Minimum de performance	SM + Engagement volontaire
<i>Principes, Critères et Indicateurs</i>	10 P, 55 C, n I ←→	4 P, 20 C, 91 I et 228 SI	6 C (Helsinki)
<i>Adaptation nationale</i>	Mise en place de grilles nationales ←→	Mise en place de schémas nationaux.	Reconnaissance de schémas nationaux existants.
<i>Systeme de management</i>	- Critère 1.1 - Décliné parmi les critères et indicat.	- Exigence d'un SM documenté ←→	- Exigence d'un système type ISO 14 001.

	FSC	PAFC	PEFC-France
<i>Mécanisme pour le respect des exigences légales</i>	Principe 1, Critères 1.1 à 1.5 ←	Critère 2.1 et texte du schéma PAFC	Chartes de propriétaires →
<i>Certification groupée</i>	Possible mais proc. dissuasives pour les grandes concessions	Envisagée mais les modalités restent à définir	
<i>Intégration des petites propriétés</i>	Oui (système SLIMF) ←	Oui	
<i>Accréditation des auditeurs externes</i>	FSC	PAFC / IAF ←	COFRAC →
<i>Certification de la chaîne de contrôle</i>	Séparation physique / crédits ←	Séparation physique / crédits	Séparation physique / crédits →
<i>Audits de contrôle</i>	Non annoncés, 1 fois / an minimum ←	1 fois /an + réévaluation de la certif à 4 ans	3 audits de suivi en 5 ans (durée d'attribution) →

## Conclusion sur la construction des schémas FSC et PAFC Gabon

⇒ Deux schémas beaucoup plus proches entre eux qu'ils ne le sont de certains schémas PEFC comme le PEFC-France.

⇒ Référentiels mis en place par des collèges composés de représentants des différents intérêts (économique, social et environnemental)

⇒ Deux systèmes basés sur un niveau minimal de performance exigé.

⇒ Différences à examiner en vue d'un rapprochement :

- \* Adaptation nationale du standard
- \* Notion de reconnaissance mutuelle
- \* Système de management
- \* Accréditation du bureau d'audit
- \* L'utilisation des PCI lors des audits terrains (cf. ci-après)

## Les règles d'utilisation des PCI lors des audits de terrain

- Pour FSC et PAFC, c'est la conformité aux Principes et Critères qui est évaluée lors des audits de terrain.
- Le niveau de précision et d'exigence des critères FSC se retrouve généralement au niveau des indicateurs PAFC.
- Ceci peut entraîner un décalage dans le niveau des exigences pouvant donner lieu à une non-conformité majeure lors des audits terrain.
- Mais des dispositions correctives sont intégrées au schéma PAFC, leur application étant laissée à l'appréciation des auditeurs :
  - \* Non-Conformité Majeure possible pour 4 indicateurs non remplis relatifs à un même critère.
  - \* Non-Conformité Majeure possible pour des indicateurs clés définis par l'auditeur.



## B. Comparaison des référentiels FSC et PCI-Gabon

### 1. Niveau global de précision équivalent - $\Delta$ utilisation PCI

### 2. Existence de procédures et documentation des indicateurs

- FSC : des exigences intégrées aux différents C et I

- PAFC : un système de management (gestion forestière durable et chaîne de contrôle) exigé dans le schéma global.

### 3. Adaptation du référentiel au contexte national

- PAFC : construit sur la base des pratiques locales et exigences légales en matière d'aménagement

- FSC : une adaptation de la grille existante par les organismes certificateurs (parfois à l'aide des PCI OAB-OIBT)

### 4. Exploitation rationnelle de la ressource

- Taux de prélèvement, EFI, évaluation des impacts, valorisation des PFNL, moyens et compétences pour l'aménagement forestier très développés dans les PCI-Gabon / assez généraux dans la grille FSC.

## B. Comparaison des référentiels FSC et PCI-Gabon

### 5. Transformation locale, diversification des prélèvements

- FSC : diversité des produits et nécessité d'investissement pour la transformation locale évoqués de façon générale.
- PAFC : efficacité de la transformation sur site (scieries).

### 6. Aspects sociaux : principales différences

- FSC : droits fonciers et coutumiers  
notion de peuples autochtones  
procédures documentées au niveau «social »
- PAFC : santé et sécurité des travailleurs  
précision dans le domaine du développement local

### 7. Aspects environnementaux (P6 du FSC) : une bonne correspondance entre les deux référentiels.

## C. Exigences en matière de chaîne de contrôle

### *PAFC utilise le schéma de chaîne de contrôle PEFC*

#### a) Des systèmes très proches :

- Documentation du système, vérification d'origine/suivi des ventes, application d'une méthode de suivi (séparation physique et systèmes de pourcentage)

#### b) Quelques différences :

- Catégories et logos (un logo PEFC, 3 catégories de logos FSC *pur, mixte et recyclé*)
- Seuil : FSC exige un approvisionnement dont la moyenne mensuelle est supérieure à 10%
- Système de management de l'entreprise plus détaillé dans le PEFC
- Exigences pour les bois non certifiées plus détaillées dans le référentiel FSC.

*Conclusion : un rapprochement possible du point de vue technique*

### 3. Un rapprochement FSC-PAFC :

Pourquoi et comment ?



### 3. Un rapprochement FSC-PAFC : Pourquoi et comment ?

#### A. Pourquoi ? Pertinence et enjeux d'un système concerté sur le marché du bois certifié

Des positions contrastées au sein de la filière :

- Des alternatives au système FSC : proposer au gestionnaire un panel de possibilités en matière de certification.
- Une concertation nécessaire pour sortir de la « guerre des labels » et revenir vers une promotion efficace de la gestion durable des forêts.
- Une amélioration de la lisibilité auprès du consommateur en évitant la multiplication des labels et en communiquant sur une seule « étiquette » de bois certifié.

## Intérêts d'un rapprochement des labels FSC et PAFC :

- Limiter les coûts de développement d'une nouvelle marque sur le marché
- Limiter une concurrence inutile dans un contexte de naissance de la certification en Afrique Centrale
- Tenir compte du marché limité en nombre d'exploitants susceptibles de se faire certifier en Afrique Centrale.
- Exploitant : limiter les coûts de l'adhésion à 2 schémas.
- Améliorer la lisibilité et la crédibilité de la certification auprès du consommateur.
- Améliorer la qualité technique des audits des deux certifications

## Contraintes

- Contexte international de concurrence PEFC / FSC peu politiquement favorable à un rapprochement,
  - Contexte forêt tropicale particulièrement sensible.
- Etude de faisabilité du PAFC (INDUFOR, 2002) sur la reconnaissance par FSC :
  - Titre PAFC faisant écho à PEFC
  - Pour un rapprochement avec FSC, un contact et un affichage dès le départ est recommandé, ainsi que de travailler directement dans le cadre des principes et critères du FSC
  - Démontrer la complète compatibilité
- Le choix d'une communication sur la marque PAFC sur les marchés européens.

## B. Mécanismes envisagés vers un rapprochement des labels

### 1. Simplifier la double-certification FSC/PAFC pour amorcer un rapprochement

- Adhésion aux deux systèmes mais audits conjoints ou couplés
  - Avantages :
    - Possibilité d'utiliser les deux marques
    - Gains financiers sur les coûts d'audits (gestion forestière et chaîne de contrôle) : 30 à 50 % de moins
    - Démonstration de la compatibilité et de la qualité des schémas
    - Pourrait avoir l'un et pas l'autre
    - Pas de rapprochement préalable nécessaire
  - Inconvénients :
    - L'exploitant et le négociant payent deux adhésions aux schémas
    - Les moyens restent dispersés dans deux certifications
    - Le bureau de certification doit être accrédité pour FSC et PAFC.



## 2. Deux systèmes coexistent avec un marquage « Bois certifiés d'Afrique Centrale »

- Avantages :
  - Promotion de la certification en Afrique centrale : effort conjoint
  - Communication sur l'origine des produits plus lisible pour le consommateur
  - Pas de nécessité d'un rapprochement “ politique ” fort entre FSC, PAFC et PEFC ??
- Inconvénient :
  - Rajoute une dénomination qui ne facilite pas la lisibilité pour le consommateur.
  - Création d'une nouvelle entité pour ce marquage
  - Ne limite pas les coûts ni les délais de développement du PAFC et du FSC

### 3. La reconnaissance mutuelle

- Le schéma PAFC Gabon deviendrait le référentiel FSC applicable pour le Gabon
  - Avantages :
    - L'exploitant paye une seule fois et peut utiliser les 2 marques selon son marché
    - Développement d'un seul référentiel adapté au contexte local : coût et lisibilité, choix facilité pour les exploitants.
  - Inconvénients :
    - Demande de reconnaissance pas encore demandée ni affichée ;
    - Différences dans la structuration des schémas (PC FSC / PCI Gabon+exigences du schéma PAFC)
    - Reconnaissance mutuelle n'est pas dans la politique actuelle de FSC.
- ...Un cas connu : UK WAS en Angleterre

## Conclusion

- FSC et PAFC-Gabon : des schémas proches et parfois complémentaires basés sur un système « minimum de performance »
- Une concertation entre les labels nécessaire pour promouvoir de façon lisible et transparente la gestion durable en Afrique Centrale
- Plusieurs niveaux/axes possibles pour un rapprochement des labels.
- Dans une optique de rapprochement futur, il est possible de :
  - \* favoriser la prise en compte du FSC dans l'élaboration des schémas PAFC nationaux et inversement.
  - \* promouvoir par des incitations financières la double certification.
  - \* encourager la promotion globale des bois certifiés d'Afrique Centrale auprès des exploitants et consommateurs en Europe.

Merci



A.Giraud  
J.Touroult

Nov2005-  
fév2006